

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE POINTE-DES-CASCADES

Séance ordinaire 10 janvier 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Pointe-des-Cascades tenue le lundi 10 janvier 2022 19h30 par vidéoconférence. Prenez note que ce procédé est exceptionnellement permis étant donné la situation du COVID-19 et les différents arrêtés ministériels.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Jean-Pierre Poirier, Martin Juneau, Benoit Durand, Anick Rodrigue, Natacha Ménard, Mario Vallée, formant quorum sous la présidence du Maire Peter Zytynsky.

Autre(s) personne(s) présente(s) : Serge Raymond, directeur général et secrétaire-trésorier.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Peter Zytynsky, déclare la séance ouverte à 19 h 30.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire Peter Zytynsky procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 10 janvier 2022.

Il est proposé par le conseiller la conseillère Anick Rodrigue, appuyé par le conseiller Mario Vallée
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 10 janvier 2022 tel que rédigé, soit :

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. GREFFE**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2021
- 4. RESSOURCES HUMAINES**
 - 4.1 Aucun
- 5. FINANCES**
 - 5.1 Approbation des listes de déboursés et des transferts budgétaires - décembre 2021
 - 5.2 Autorisation – État relatif à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales
 - 5.3 Octroi de contrat et autorisation de paiement - Poirier & Associés Inc. - auditeur comptable externe pour l'année 2021 & 2022
 - 5.4 CLICSÉCUR représentant autorisé
 - 5.5 Ajout - Signataires des chèques et des documents bancaires
 - 5.6 Demande de subvention emplois d'été Canada 2022
- 6. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE**
- 7. SERVICES URBAINS**
- 8. URBANISME ET AMÉNAGEMENT**
 - 8.1 Nomination et renouvellement de mandat au comité consultatif d'urbanisme
- 9. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

2022-01-001

- 10. **RÈGLEMENTS**
- 11. **AFFAIRES DIVERSES**
- 12. **PAROLE AUX CONSEILLERS**
- 13. **PAROLE AU MAIRE**
- 14. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15. **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. GREFFE

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 DÉCEMBRE 2021

2022-01-002

Conformément à l'article 201 du *Code municipal du Québec*, le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2021 est déposé lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Poirier,
appuyé par la conseillère Natacha Ménard
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5. FINANCES

5.1 APPROBATION DES LISTES DE DÉBOURSÉS ET DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES - DÉCEMBRE 2021

2022-01-003

CONSIDÉRANT les listes des comptes payés et à payer et la liste des transferts budgétaires du mois de décembre 2021 déposées lors de la présente séance;

Il est proposé par le conseiller le conseiller Martin Juneau,
appuyé par le conseiller le conseiller Benoit Durand
ET RÉSOLU

D'APPROUVER les listes des comptes payés et à payer et la liste des transferts budgétaires du mois de décembre 2021;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer les paiements des comptes inscrits totalisant un montant de 159 670,74 \$, soit :

Chèques émis par la municipalité	122 704,62 \$
Paiements électroniques par Accès D'Affaires de Desjardins	7 669,14 \$
Salaires nets	29 296,98 \$
TOTAL	159 670,74 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Serge Raymond, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Serge Raymond
Directeur général et secrétaire-trésorier

5.2 AUTORISATION – ÉTAT RELATIF À LA VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES MUNICIPALES

2022-01-004

Conformément aux articles 1022 à 1024 du Code municipal du Québec, le directeur général et secrétaire-trésorier soumet au conseil municipal l'état relatif à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales;

Il est proposé par le conseiller Mario Vallée,
appuyé par le conseiller Benoit Durand,
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve l'état relatif à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales;

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à transmettre à la MRC de Vaudreuil Soulanges l'état relatif à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales;

QUE le conseil municipal mandate le directeur général et secrétaire-trésorier, Serge Raymond, ainsi que Me Conrad Delisle, afin de représenter la Municipalité de Pointe-des-Cascades lors de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes municipales en avril 2022;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5.3 OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT - POIRIER & ASSOCIÉS INC. - AUDITEUR COMPTABLE EXTERNE POUR L'ANNÉE 2021 & 2022

2022-01-005

CONSIDÉRANT QUE la firme Poirier & Associés Inc. agit à titre de vérificateurs comptables externes pour la Municipalité de Pointe-des-Cascades depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT l'offre de services de 3 ans de 2020, 2021 et 2022 de la firme Poirier & Associés Inc. pour la vérification comptable et la préparation des états financiers;

Il est proposé par la conseillère Anick Rodrigue,
appuyé par le conseiller Martin Juneau
ET RÉSOLU

D'OCTROYER le contrat à l'entreprise Poirier & Associés Inc. pour auditeur comptable externe pour l'année 2021 & 2022;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à payer à l'entreprise Poirier & Associés Inc. un montant maximal de 13 313 \$ taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02.130.00.413.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5.4 CLICSÉQR REPRÉSENTANT AUTORISÉ

2022-01-006

CONSIDÉRANT la réorganisation administrative au sein de la Municipalité de Pointe-des-Cascades;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-des-Cascades dont le Numéro d'entreprise (NEQ) est le 8813435656 doit nommer un ou des représentants autorisés pour ClicSéQUR;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-des-Cascades désire nommer Monsieur Serge Raymond comme première personne responsable autorisée auprès de ClicSéQUR à Revenu Québec;

Il est proposé par le conseiller Benoit Durand,
appuyé par la conseillère Natacha Ménard,
ET RÉSOLU

D'AUTORISER Monsieur Serge Raymond directeur général et secrétaire-trésorier à être représentant autorisé auprès de ClicSéQUR, c'est-à-dire qu'il est autorisé:

- À inscrire la municipalité aux fichiers de Revenu Québec;
- À gérer l'inscription de la municipalité à ClicSéQUR – Entreprises;
- À gérer l'inscription de la municipalité à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- À remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- À consulter le dossier de la municipalité et à agir au nom et pour le compte de la municipalité, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de la municipalité pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne);

D'ANNULER la résolution 2020-12-206 donnant l'autorisation à l'ancienne directrice générale Madame Anne-Marie Duval et à Madame Julie Paradis, avocate directrice générale adjointe, responsable du greffe et des communications.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5.5 AJOUT - SIGNATAIRES DES CHÈQUES ET DES DOCUMENTS BANCAIRES

2022-01-007

CONSIDÉRANT la résolution 2021-11-202 autorisant les membres du conseil municipal actuel ainsi que certains employés administratifs à signer les chèques et autres documents bancaires;

CONSIDÉRANT la nomination du directeur général et secrétaire-trésorier, Serge Raymond;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer le directeur général et secrétaire-trésorier, Serge Raymond administrateur principal;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer une signataire suppléante au directeur général;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'ajouter ces personnes à signer les chèques et documents bancaires.

Il est proposé par le conseiller Mario Vallée,
appuyé par le conseiller Martin Juneau,
ET RÉSOLU

D'AUTORISER les personnes suivantes à signer les chèques et autres documents bancaires :

Signataire autorisé	Signataire suppléant
Serge Raymond, directeur général et secrétaire-trésorier	Caroline Madore, technicienne comptable

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5.6 DEMANDE DE SUBVENTION EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA 2022

2022-01-008

CONSIDÉRANT le délai pour le dépôt d'une demande d'entente pour les emplois d'été Canada 2022;

Il est proposé par la conseillère Anick Rodrigue,
appuyé par le conseiller Benoit Durand,
ET RÉSOLU

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, Serge Raymond, à présenter et signer la demande de subvention ainsi que tout document donnant plein effet à la présente à Emploi et Développement social Canada pour une subvention d'emploi d'été 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. URBANISME ET AMÉNAGEMENT

8.1 NOMINATION ET RENOUELEMENT DE MANDAT AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

2022-01-009

CONSIDÉRANT QUE le mandat des membres du CCU doit être renouvelé aux 2 ans, conformément à l'article 5 du Règlement 2015-003 constituant un comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE les membres du CCU font partie du comité depuis déjà deux ans;

CONSIDÉRANT l'intérêt des membres citoyens, Madame Christiane Cyr et Monsieur Guillaume Levac, a renouveler leur mandat afin d'être de nouveau membre du CCU;

CONSIDÉRANT la résolution 2021-11-198 nommant les élus municipaux sur divers comités;

CONSIDÉRANT QUE le conseiller Mario Vallée désire démissionner du CCU;

Il est proposé par le conseiller Martin Juneau,
appuyé par le conseiller Jean-Pierre Poirier
ET RÉSOLU

DE RENOUELER le mandat de Christiane Cyr, comme membre citoyen du Comité consultatif d'urbanisme pour une durée de deux ans, soit jusqu'en octobre 2023, conformément à l'article 5 du Règlement 2015-003 constituant un comité consultatif d'urbanisme.

DE RENOUELER le mandat de Guillaume Levac, comme membre citoyen du Comité consultatif d'urbanisme pour une durée de deux ans, soit jusqu'en octobre 2023, conformément à l'article 5 du Règlement 2015-003 constituant un comité consultatif d'urbanisme;

DE NOMMER la conseillère Anick Rodrigue comme membre du conseil municipal sur le Comité consultatif d'urbanisme pour une durée de deux ans, soit jusqu'en novembre 2023, conformément à l'article 5 du Règlement 2015-003 constituant un comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12. **PAROLE AUX CONSEILLERS**

13. **PAROLE AU MAIRE**

14. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

15. **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

À 7 h 52 l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Mario Vallée,
appuyé par le conseiller Benoit Durand
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance ordinaire du 10 janvier 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier

Le Maire

Serge Raymond

Peter Zytynsky

Je, Peter Zytynsky, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal du Québec*

2022-01-010